

Accueil > Médecin-conseil pour Liège/Eupen/Malmedy (m/f/x)

Médecin-conseil pour Liège/Eupen/Malmedy (m/f/x)

17.03.2021

Vous êtes médecin, et à la recherche d'un nouveau défi professionnel?

Vous êtes envieux de trouver un équilibre vie professionnelle/vie privée?

La CAAMI recherche plusieurs médecins-conseils pour ses offices régionaux.

Description de fonction

Il y a 1 fonction vacante de médecin-conseil à la Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie-Invalidité (CAAMI), pour les Offices régionaux de Liège/Eupen/Malmedy

CONTENU DE LA FONCTION

En incapacité de travail :

Vous effectuez les évaluations relatives à l'incapacité de travail conformément à la Loi coordonnée du 14 juillet 1994 (coordination officielle).

Vous prenez des décisions de reconnaissance d'incapacité de travail motivées sur le plan médical conformes à la législation et à la réglementation en vigueur et tenez également compte de la législation des autres secteurs de la sécurité sociale.

- Vous examinez les patients.
- Vous évaluez le degré d'incapacité de travail selon la réglementation en vigueur.
- Vous évaluez la dépendance des patients selon les différentes échelles d'évaluation, dont la nécessité d'aide de tiers.
- Vous formulez des décisions et/ou des propositions de reconnaissance d'incapacité de travail sur base de votre examen physique et de tous les éléments et rapports médicaux à disposition.
- Vous établissez un dossier médical d'incapacité de travail et le suivez.
- Vous établissez des rapports médicaux et/ou évaluations médicales pour des instances/Institutions étrangères ainsi que les dossiers d'invalidité pour l'INAMI.
- Vous initiez et accompagnez les trajets de réinsertion professionnelle des assurés reconnus incapables de travailler.

Partager ce contenu



- Vous communiquez les décisions finales aux services administratifs de notre institution.

En soins de santé :

Vous octroyez, « en contrôle a priori », sur la base de vos connaissances médicales et de la réglementation en vigueur :

- le droit à l'ouverture et au remboursement des soins de santé qui doivent être soumis à une autorisation préalable d'un médecin-conseil.
- le droit au remboursement de prestations de santé à l'étranger.
- le droit au remboursement des prestations de rééducation fonctionnelle et de soins de santé pour la Communauté germanophone.

Vous évaluez également les données médicales mises à votre disposition pour effectuer des « contrôles a posteriori » dans le cadre de contrôles individuels, intermutualistes ou à la demande de l'INAMI.

- Vous examinez les conditions relatives à la recevabilité.
- Vous examinez les demandes par rapport à la conformité.
- Vous évaluez les demandes à l'aide d'une motivation médicale.
- Vous adaptez les décisions aux données médicales conformément aux critères exigés en vigueur.
- Vous répondez aux questions des membres dans le cadre de l'évaluation concernant le bien-fondé des prestations demandées.

En tant que médecin-conseil, vous êtes responsable de l'expertise médicale dans le cadre de l'application de l'article 136 §2 (droit de subrogation).

- Vous étudiez les dossiers en profondeur.
- Vous participez aux expertises du Tribunal du travail (et si nécessaire, aux expertises médicales à l'amiable).
- Vous êtes chargé d'invalider les soins de santé indus.

Vous détectez la surconsommation et les abus médicaux, garantissez et fournissez des conseils aux membres (dans les limites de votre statut).

Vous participez aux contrôles intermutualistes (CIN). A la demande de la direction, vous représentez la CAAMI au sein des différents organes externes, principalement auprès de l'INAMI et de la Communauté germanophone.

En tant que médecin-conseil, vous dirigez le cabinet et êtes responsable de la direction des collaborateurs du cabinet médical. Vous vous entretenez avec les responsables et les collègues des autres services afin que les dossiers soient traités le plus rapidement possible et discutez éventuellement des opportunités d'amélioration.

En tant que médecin-conseil, vous restez au courant de l'évolution de la littérature médicale et scientifique. Vous participez à des activités de formation spécifiques (par exemple, réunions inter mutualistes, formations de l'ASMA, réunions de coordination internes,...) et le cas échéant, vous faites part des connaissances acquises à vos collègues.

En tant que médecin-conseil au sein d'une équipe, vous assurez les remplacements entre collègues en cas d'absence et/ou sur invitation du médecin-directeur.

Personne de contact pour le contenu de la fonction
Dr Danica ZAMUROVIC (Médecin-Directeur)

Mail dzamurovic@caami.be

EMPLOYEUR

Vous serez engagé en tant que médecin-conseil au sein de l'Office Régional de Liège (40%), Eupen/Malmedy (20%) et au service soins de santé Medadmin (Bruxelles, 40%).

La CAAMI est une Institution Publique de Sécurité sociale. Sa mission consiste à permettre à chaque individu de faire valoir ses droits en matière d'assurance maladie-invalidité indépendamment de tout facteur d'ordre idéologique, socio-économique ou médical.

La CAAMI a la particularité de n'être active que dans le domaine de l'assurance maladie obligatoire et de ne refuser personne (en d'autres termes, la CAAMI assure toute personne qui en fait la demande).

La CAAMI entend devenir une institution dynamique et orientée client employant des agents compétents et motivés qui n'hésitent pas à s'investir afin d'offrir un service de qualité et à veiller à une constante amélioration, avec une attention toute particulière pour les personnes socialement défavorisées. Il s'agit d'une institution de petite taille qui crée de l'espace et du temps pour chaque membre de manière individualisée.

Pour plus d'informations, surfez sur: <http://www.caami.be>

PROFIL

Compétences génériques

- Vous établissez des liens entre les différentes données, examinez les alternatives possibles et tirez les conclusions.
- Vous prenez des décisions sur le plan médical et les motivez entièrement.
- Vous accompagnez les collaborateurs et les aidez dans leur développement futur au sein de leur fonction.
- Vous accompagnez les assurés de manière transparente, intègre et objective en leur offrant un service personnalisé et en entretenant avec eux des contacts constructifs.

- Vous donnez des conseils à vos collaborateurs et aux assurés sur la base de votre expertise. Vous communiquez de manière diplomatique des messages difficiles.
- Vous agissez de manière intègre, respectez la confidentialité, respectez les engagements et essayez d'éviter toute forme de partialité. Vous respectez strictement le secret professionnel.
- Vous évoluez dans votre fonction à la fois en mettant en question de manière critique votre propre fonctionnement et en vous enrichissant continuellement par de nouvelles idées, compétences et connaissances.
- Vous pouvez formuler des avis sur base de rapports médicaux écrits ou anamnestiques rapportés sans avoir procédé à un examen physique personnellement.

Compétences techniques

- Vous êtes en possession d'un diplôme de médecine décerné conformément au décret du 12 juin 1991 concernant les universités dans la Communauté Germanophone et/ou Française ou d'un diplôme de docteur en médecine, chirurgie

et obstétrique, précédemment livré et ratifié conformément aux lois sur l'attribution des grades académiques et le programme des examens universitaires.

Atouts

- Vous disposez de connaissances en matière d'assurance maladie-invalidité et des tâches qui reviennent au médecin-conseil.
- Vous possédez d'excellentes capacités orales et suffisamment de pouvoir de persuasion.
- Vous rendez volontiers service à des tiers et vous approfondissez le dossier des patients.
- Un diplôme supplémentaire en médecine d'assurance ou en évaluation de dommages corporels ou en médecine d'expertise constitue un sérieux atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Vous serez engagé en tant que médecin-conseil sur base contractuelle (contrat de travail à temps plein) et conformément aux barèmes fixés des médecins-conseils (AR n°35 du 20 juillet 1967 portant le statut des médecins-conseils).

Bien que vous soyez affecté aux bureaux de Eupen/Malmedy et Liège, vous êtes prêt à vous déplacer dans d'autres Offices régionaux en cas d'absence de l'un de vos collègues médecin (congé, maladie).

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le traitement auprès du Service RH.

La fonction peut être pourvue immédiatement.

PROCEDURE DE SELECTION

Intéressé?

Veillez transmettre votre CV avec une lettre de motivation à la:

Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie-Invalidité (CAAMI)

A l'attention de

Madame C. MICLOTTE, Administrateur général

Rue du Trône, 30A

1000 Bruxelles

werecruit@caami.be

Les candidats qui répondent aux conditions reprises dans la description de fonction seront convoqués pour une interview.

Epreuve orale

L'interview évalue si vos compétences (voir rubrique 'compétences') correspondent aux exigences de la fonction.

D'autres questions viseront à évaluer votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine de travail du candidat.

[Description de fonction complète](#)